

Dijon 19 juillet 1875.

Bon bon cher ami,

J'ai attendu pour répondre à vos dernières lettres, d'avoir connaissance de l'issue de l'examen de M. Edmond de Saint-Jean. J'en avais parlé à M. Dupont, le seul de ses examinateurs que j'ai connu. Il s'y est intéressé et veut de me faire savoir que le succès n'avait été que de moitié, c'est-à-dire de l'admissibilité seulement, les épreuves orales ayant été faibles. Est-ce, pour le candidat, une déconvenue, ou, au contraire, un résultat à la hauteur de ses espérances raisonnables? Je connais trop mal la situation personnelle, pour en juger. Je me livre donc à vous consigner le fait acquis.

Le matin, nous venons d'essayer deux seconds de doctorat, dont l'un de votre cousin. St. Besson. Tout lui, c'est un échec décidé sans hésitation. Cependant, il n'a eu, ce me semble, à se plaindre de personne que de lui-même en

histoire du droit, j'ai trouvé qu'il se
contentait de notions trop légères sur les
matières, d'étendue relativement restreinte,
composant le cours que vous lui aviez
proféré cette année. Toutefois, si sa manière
de droit civil avait été la même, on
aurait pu s'entendre à son avantage.
Mais on a été laxé de compte. Le meilleur
conseil qu'on pourrait lui donner serait
de reprendre très sérieusement et à pied
d'œuvre sa révision de droit civil, sans
chercher à limiter ses efforts par des précautions
futiles ou des visées carottières. C'est ce
que je viens de lui dire en propres termes.
Mais mes paroles ont peu de poids auprès
de lui; et, il convenant, je crois qu'une
bouche plus autorisée lui représenterait
la nécessité d'un travail soutenu et
empigné corps à corps, au lieu d'être pris
par les petites cotés.

Nous voilà complètement la proie des
examens. Nous en avons pas mal eu
cette année; les facultés libres de Lille
et de Lyon s'étant quelque peu engouffrées
de Dijon y envoient un bon nombre de
leurs élèves. Ceux-ci, il faut le reconnaître,
nous viennent, par la moyenne, mieux
formés et plus sérieusement préparés que
la nôtre. Cela se remarque surtout cette
année par la haine. y ne m'en

et non pas quand j'appréhends de ces jeunes gens
qu'ils sont tenus en haleine par des conférences
régulières et suivies, indépendamment d'un
examen préparatoire qu'on leur fait subir aux
cours de Dagues. Tous ces moyens manquent
ou du moins manquaient jusqu'ici chez nous.
La récente réorganisation des conférences y
suppléera-t-elle? Je constate, du moins, que son
idée comme d'ailleurs celle des dernières
réformes dans leur ensemble est venue par
beaucoup des exemples qui fournissent l'enseignement
libre. C'est, d'ailleurs, ce que laissait entendre
nettement au Sénat M. Liard, défendant
ses demandes des premiers crédits pour la
mise en œuvre du nouveau système: et il
reconnaissait ainsi l'utilité d'une rivalité
sérieuse soustraite à l'enseignement d'Etat par
les établissements libres.

Que vous êtes heureux et que je vous
envie d'être à l'abri, cette année dernière
votre départ de l'Aspette, des petites corvées de fin
d'année toujours les mêmes, toujours
parfaitement agaçantes, et qui n'ont qu'un
avantage: celui de nous donner l'impression
d'une vraie délinquance quand nous arrivons
au dernier moment de ce cycle académique
dont il ne faut ni bon ni mal s'échapper sans plus
penser à sa lassitude et à sa croissante monotonie.
Et, comme, en comparaison, de ce que nous
prisons encore pour quelques jours, je vous sens
vous réchauffer au contact de l'après nature,

dont vous êtes l'admirateur passionné! Elle vous
plaîtra donc pas d'échapper par une fois
à tous les désamusementements qu'amène dans
notre métier la constatation des résultats? Vous
me demandez à qui donnent nos élèves communs.
Je ne puis les juger encore, les peu d'entre eux
ayant subi jusqu'ici leurs épreuves de fin d'année.
Mais j'en ai vu rien de bon, d'après leur
attitude dans la période de travail, à vrai dire,
je sais que la plupart nous sont arrivés
trop jeunes ou insuffisamment formés pour
les heures scientifiques; et j'en suis de plus
en plus porté à souhaiter avant l'École de
donner une année préparatoire de culture
générale et synthétique, à noyauter à elle
qui précède maintenant les études de médecine.

Rien de nouveau à vous dire au sujet de
nos très-simples projets de vacances qui tiennent
toujours, les circonstances restant sensiblement les
mêmes, je voudrais bien répondre affirmativement
à votre aimable autant que discrète sollicitation
pour Bellero. Mais je ne puis encore rien promettre
devant l'immeuble du mois prochain. Je ne sais
même pas quand je pourrai finir un tour en Savoie.

Ma femme qui reçoit une excellente lettre
de Madame Salalle, la remercie de tout son cœur
de toutes les nouvelles reçues et de la photographie
de vos enfants, qui est absolument ravissante
et nous reste comme un très-cher souvenir.
Vos six amis d'ici sont bons, les uns partis déjà,
comme Madame Deslandes que son mari étouffe le
plus souvent possible; les autres ou le point de départ
de l'ouverture de la cage académique, parmi eux
les Lucas, à qui nous ne conservons aucune
meuble de nos. Excusez tout en émotion votre
semaine est tout rayonnant maintenant: son
femme et sa fille sont en ce point mieux.

Profonds respects de ma part à Madame Salalle,
je vous prie, et pour vous la plus affectueuse
prière de main qui conserve toute mon amitié. Fr. Genz

Je n'ai pas de nouvelles de vous depuis longtemps. Je suis sûr que vous êtes bien portant et que vous avez beaucoup de plaisir à travailler. Je vous embrasse de tout cœur.

711

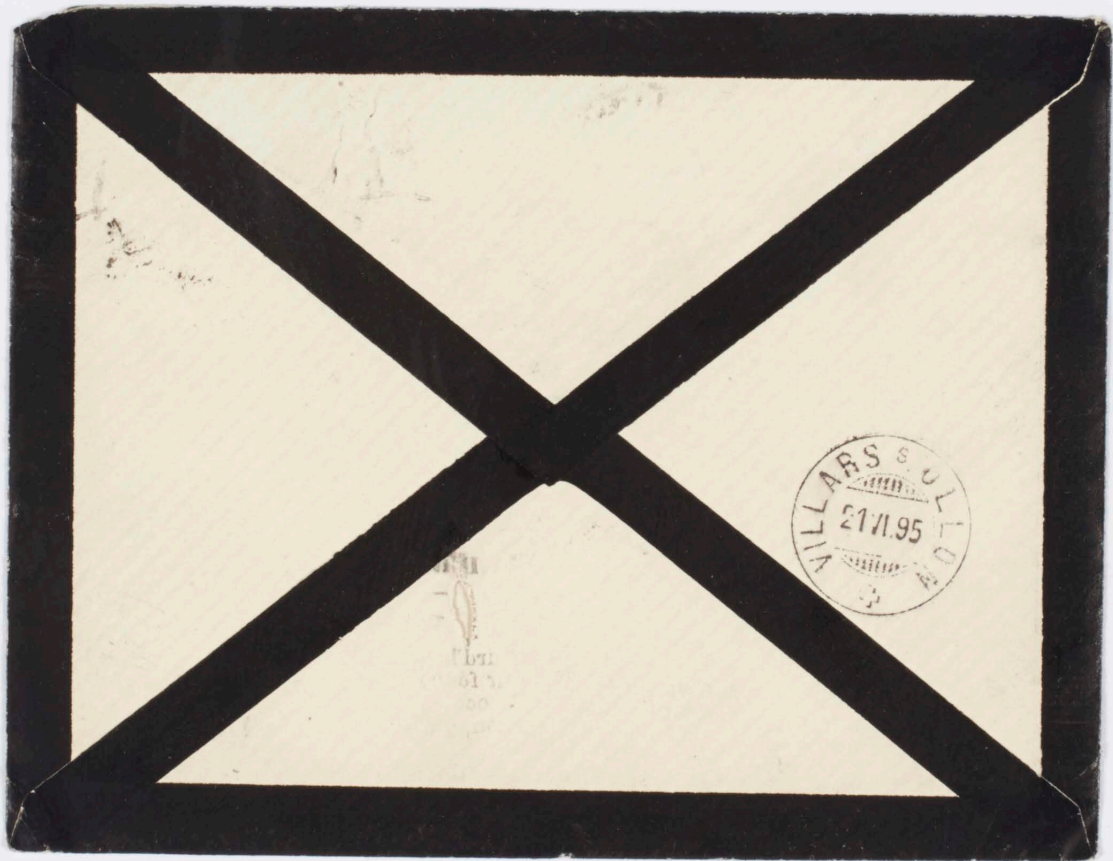


Monsieur Raymond Salviès,
professeur à la Faculté de Droit de Paris,
Chalet de la retraite,

Villars-sur-Ollon,

Suisse.

Gand.



VILLARS & CO
21/1.95
LTD

1871
61
200